

# PREFERENCE

*Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.*



## L'essentiel de Préférence

Préférence est une solution d'affacturage au forfait, pour répondre à vos besoins récurrents de trésorerie. Votre poste clients est intégralement pris en charge (recouvrement et encaissement des factures) ; vous êtes garanti contre le risque d'insolvabilité de vos clients professionnels (appelés acheteurs).

<b>SOUSCRIPTEURS</b>	Professionnels (personnes physiques en nom propre ou personne morale de droit privé) et agriculteurs ayant une activité BtoB
<b>TYPE DE CRÉDIT</b>	Crédit court terme
<b>OBJET DU FINANCEMENT</b>	Vos factures émises auprès de votre clientèle professionnelle (en France et en Europe) <sup>(1)</sup>
<b>MONTANT</b>	Non plafonné et fonction de l'évolution de votre chiffre d'affaires
<b>DURÉE</b>	Sans limitation de durée
<b>RESILIATION</b>	A tout moment par chacune des parties, moyennant un préavis de trois mois adressé sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception  Des frais de dossier définis et fixés contractuellement
<b>TARIFICATION</b>	Une commission d'affacturage forfaitaire mensuelle qui couvre la garantie, le recouvrement et l'encaissement des factures fonction du chiffre d'affaires cédé  Une commission de financement fonction du montant et de la durée des financements  Frais annexes applicables aux services additionnels et actes de gestion exceptionnels



## Bon à savoir

<b>DELAI DE MISE EN OEUVRE</b>	Première cession des factures possible dès la signature du contrat  Financement sous 24h <sup>(2)</sup>
<b>SOUPLESSE</b>	Libre choix des clients professionnels pour lesquels vous souhaitez obtenir le financement des factures  Forfait mensuel de 1 € seulement de commission d'affacturage en cas de non utilisation <sup>(3)</sup>
<b>GESTION</b>	Cession des factures, demande de financement et de garantie, suivi de votre contrat, ... 100% en ligne via le site Eurofactor Online  Demande de financement et consultation possibles également via l'application mobile Eurofactor Online <sup>(4)</sup>
<b>ALERTES<sup>(5)</sup></b>	Service d'alertes par sms pour vous prévenir au plus tôt des événements intervenus sur votre contrat
<b>PREFERENCE CREATEURS<sup>(6)</sup></b>	Pas de 1 <sup>er</sup> bilan à fournir  Les 3 premiers forfaits de commission d'affacturage offerts

Retrouvez l'ensemble des conditions financières et caractéristiques du financement (montant, durée, frais, etc...) dans votre contrat d'affacturage Préférence.

Offre réservée aux professionnels et agriculteurs, accordée après étude et acceptation définitive de votre dossier par Crédit Agricole Leasing & Factoring, prêteur. Les limites et les conditions sont indiquées au contrat.

(1) Activité export possible seulement en complément de l'activité domestique

(2) Sous réserve de la conformité des factures et du respect des conditions contractuelles. Performances constatées en 2014 sur le portefeuille : 86% des remises sont traitées et financées en 24h

(3) Minimum de commission d'affacturage annuelle de 2.400 € HT pour Préférence. Minimum de commission d'affacturage annuelle de 1 800€ HT la première année, 2 400€ les suivantes pour Préférence Créateurs.

(4) L'application mobile Eurofactor Online est disponible sur l'App Store service de téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque enregistrée App Store ; Google play, service de téléchargement fourni par Google Inc. ; et Windows Phone, service de téléchargement proposé

par Microsoft, titulaire de la marque enregistrée Windows Phone.

- (5) Service payant, les 3 premiers mois sont gratuits
- (6) Offre réservée à toute entreprise inscrite depuis moins de deux ans au répertoire SIRENE tenu par l'INSEE et disposant par conséquent d'un numéro SIREN, réalisant tout ou partie de son activité auprès d'autres professionnels français et européens.



Le bon sens a de l'avenir

Crédit Agricole Leasing & Factoring, Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92120 Montrouge cedex France. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de Nanterre sous le numéro 692 029 457. Numéro individuel d'identification à la TVA intracommunautaire : FR 02 692 029 457. Crédit Agricole Leasing & Factoring est un établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et agréé en qualité de société de courtage d'assurances - N°Orias 07 030 220 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Document non contractuel - Informations valables au 01/07/2016, susceptibles d'évolutions.